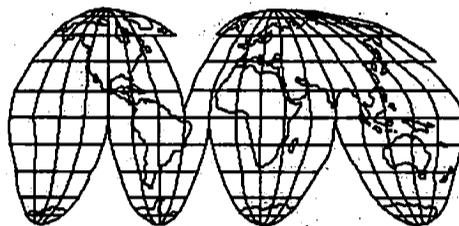


Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

This Week
in Trade and
Foreign Policy

du 13 au 19 janvier 1994



COMMUNIQUÉS :

Le ministre Ouellet exprime ses condoléances à l'occasion du décès du ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Holst

Le 14 janvier 1994, n° 5

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a envoyé au premier ministre de la Norvège, M^{me} Gro H. Brundtland, le message de condoléances suivant : «C'est avec beaucoup de peine que les Canadiens ont appris la mort tragique de M. Johan Jorgen Holst. M. Holst, qui savait allier vision globale et pragmatisme, était l'ami des hommes et des femmes épris de paix partout dans le monde. À titre d'hôte des discussions cruciales entre Israéliens et Palestiniens, il a joué un rôle déterminant dans le processus de paix au Moyen-Orient. Il était non seulement un citoyen de la Norvège, mais aussi un homme d'État de stature mondiale, dont on se souviendra longtemps. Au nom du gouvernement du Canada, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à la famille de M. Holst nos plus sincères condoléances et de lui faire part du respect que sa personne et son travail inspiraient aux Canadiens.»

Le ministre Ouellet accueille favorablement la reprise des pourparlers de paix au Guatemala

Le 14 janvier 1994, n° 4

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement la décision du gouvernement du Guatemala et de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) de reprendre les pourparlers de paix. La dernière série de négociations avaient échoué en mai 1993. «Il s'agit là d'un pas important et encourageant après un arrêt de huit mois dans les discussions. Le Canada loue les deux parties pour la flexibilité dont elles ont fait preuve dans le but d'arriver à cette décision et se rend pleinement compte de la difficulté et de la complexité des questions en jeu», a déclaré M. Ouellet.

M. MacLaren participe à la première réunion de la Commission de l'ALENA à Mexico

Le 13 janvier 1993, n° 3

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a annoncé sa participation à la toute première réunion de la Commission du libre-échange, le 14 janvier à Mexico. La Commission est chargée de superviser la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). M. MacLaren rencontrera ses homologues, le secrétaire au Commerce et au Développement industriel du Mexique, M. Jaime Serra Puche - qui présidera la réunion -, ainsi que le représentant au Commerce des États-Unis, l'ambassadeur Mickey Kantor. «Le gouvernement du Canada souhaite vivement que l'on aille de l'avant avec ces groupes de travail, a déclaré M. MacLaren. Nous collaborerons avec nos partenaires pour consolider les résultats sur les recours commerciaux récemment obtenus dans les négociations de l'Uruguay Round. Notre but est de réduire les différends dans nos relations commerciales.»

DISCOURS :

Le gouvernement estime qu'il est temps que nous nous dotions d'une politique étrangère plus indépendante. Nombreuses sont en effet les possibilités de renforcer le rôle de chef de file du Canada sur la scène mondiale en ce qui concerne les droits de la personne, l'environnement, le développement et les échanges commerciaux. Des relations et des responsabilités nouvelles se profilent à l'horizon. La politique étrangère appelée à guider nos activités devra donc pouvoir s'adapter aux mutations internationales tout en reflétant les valeurs qui nous sont chères en tant que Canadiens. Les États membres des Nations Unies sont aujourd'hui aux prises avec un défi de taille : la revitalisation nécessaire de l'appareil onusien de défense et de protection des droits de la personne. Le Canada veut s'assurer de pouvoir apporter une contribution positive, et c'est à ce chapitre que votre collaboration nous est indispensable. Dans cette perspective, le ministre des Affaires étrangères a décidé que le Canada solliciterait un nouveau mandat au sein de la Commission des droits de l'homme cette année. Le premier ministre s'est dit fortement en faveur de cette décision. Les solutions au problème de la violence contre les femmes sont prioritaires dans notre propre pays et la position d'avant-garde que le Canada a prise en reconnaissant que ce phénomène constitue une violation des droits de la personne a abouti le mois dernier à l'adoption, par l'ONU, de la déclaration sur la violence contre les femmes. Je dois d'ailleurs louer la communauté des ONG pour son soutien à cet égard et je puis vous assurer que notre gouvernement maintiendra son leadership en cherchant à faire nommer un rapporteur spécial des Nations Unies dans ce domaine. Le Canada tient également à renforcer le rôle de l'ONU pour faire respecter, dans le monde entier, les libertés et les droits fondamentaux des populations autochtones. Nous nous attendons à ce que la Commission examine bientôt le projet de déclaration préparé par le groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones, et le Canada jouera un rôle actif à cette occasion. Mais surtout, notre délégation insistera sur la pleine représentation, tout au long du processus, des porte-parole de ces populations. Les rapports entre nos intérêts économiques et notre souci des droits de la personne sont l'une des questions à aborder au cours du processus d'examen de la politique étrangère et sur laquelle vous serez consultés. Nous étudierons également les liens qui existent entre ces droits et nos objectifs en matière d'aide au développement. À mon avis, l'aide offerte par le Canada en vue de créer un milieu propice au développement durable devrait contribuer à protéger les droits de la personne et à favoriser le bon gouvernement. Là encore, l'apport de la communauté des ONG est de la plus haute importance.

Tiré d'une allocution de l'honorable Christine Stewart, secrétaire d'État chargée de l'Amérique Latine et de l'Afrique, à l'occasion des 9^{es} consultations annuelles entre les organisations non gouvernementales et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en prévision de la 50^e session de la Commission de droits de l'homme des Nations Unies, à Ottawa (Ontario), le 19 janvier, 1994, 94/1